



CREOLICA



Philip Baker et Annegret Bollée

* Edition de deux textes religieux du XVIIIe siècle :

Philippe Caulier C. M.

Profession de Foy, en jargon des Esclaves Nègres

***Petit Catechisme de l'Isle de Bourbon
tourné au Style des Esclaves Nègres***

vendredi 27 février 2004, par **Baker, Philip, Bollée, Annegret**

* Une première version de cette étude a été présentée à Amsterdam le 28 mars 2003 à l'occasion du Colloque : " **Les créoles et la typologie aréale** ". Les informations sur les textes de Philippe Caulier ont été rendues accessibles aux participants du Colloque sous forme d'exemplaires :

- Philip Baker : Two previously unknown French Creole texts from Ile Bourbon (Reunion) in the 1760s
- Annegret Bollée : Philippe Caulier : Profession de Foy, en jargon des esclaves Nègres. Petit Catechisme de l'Isle de Bourbon

Voir aussi le recueil des résumés du Colloque.

L'auteur

Le manuscrit des deux textes a été découvert, il y a quelques années, dans les archives de la Congrégation de la Mission dite Lazariste à Paris, rue de Sèvres, par Megan Vaughan, historienne de l'Université de Cambridge. Elle a obtenu la permission d'en faire des photocopies qu'elle a transmises à Philip Baker en octobre 2002. Nous remercions vivement Monsieur Claude Lautissier C.M., directeur des Archives Lazaristes, de nous avoir accordé l'autorisation de publier ces textes dans CREOLICA. Notre édition sera suivie prochainement d'une analyse des structures grammaticales et du lexique.

Les textes « en jargon des Esclaves Nègres » sont accompagnés d'une brève notice biographique et d'une biographie dactylographiée de l'auteur, sept pages non-signées et non-datées dont nous nous sommes servis pour les informations que nous donnons par la suite (référence : BD).

Philippe-Albert Caulier, né à Beugnies (diocèse de Liège) en 1723, fut reçu à la Congrégation des Lazaristes en 1742 et fit ses vœux en 1744 ; cinq ans plus tard, il partit pour l'île Bourbon où il resta jusqu'en 1771. M. Teste, son supérieur à Saint-Denis, lui confia la paroisse de Saint-Pierre où « il remplit toutes les fonctions d'un pieux et zélé pasteur à la satisfaction de son troupeau qui ne tarda pas à apprécier ses éminentes qualités » (BD p. 1). En 1752, il fut transféré à la cure de Sainte-Suzanne, où il « se montra comme un vrai père de la population qui lui était confiée, les blancs et les noirs, les libres et les esclaves furent l'objet constant de sa sollicitude ». Peu de temps après, il dut, à son grand regret, quitter cette paroisse « pour aller partager à St Denis la sollicitude de M. Teste » qui « avait besoin auprès de lui d'un confrère tel que M. Caulier pour le seconder dans l'œuvre si importante de la construction du collège qu'il commença en 175... [sic] » (BD p. 2). Dès que le collège put recevoir les premiers élèves, « M. Caulier fut chargé d'ajouter à ses autres soins celui de la direction des études et de la surveillance des maitres et des élèves » (*ibid.*).

Dès son arrivée à Bourbon, le père Caulier prit à cœur le sort et l'instruction chrétienne des esclaves. Au milieu du XVIIIe siècle, la majorité des esclaves à Bourbon étant des Malgaches, il se familiarisa avec la langue malgache :¹

Le sort des esclaves émut particulièrement son cœur si naturellement compatissant, et dès lors il leur porta une affection paternelle ; pour se mettre à même de leur rendre tous les services qui dépendaient de lui, il consacra à l'étude de leurs langues différentes tous les moments que lui laissaient de libre ses autres fonctions curiales. Il n'y avait alors ni grammaire ni vocabulaire de langue malgache à l'exception du premier essai publié par M. de Flacourt lors de son premier voyage en France. Encore n'avait-il pas à sa disposition ce travail informe. Le désir d'être utile à ces pauvres gens lui fit surmonter courageusement les difficultés et les ennuis inséparables de cette étude : il interrogeait les esclaves, transcrivait en caractères ordinaires le son qui avait résonné à ses oreilles et la signification qu'il voyait qu'on y attachait. Il prenait note de la diversité des idiomes parlés par les esclaves, et à force de persévérance, il fut bientôt à même de bégayer lui-même cette nouvelle langue, et de faire quelques questions de catéchisme en malgache ; ce qui intéressait beaucoup les pauvres infidèles qu'il était chargé d'instruire. De bon cœur, il se conforma à tous les usages suivis par les missionnaires dans cette colonie, s'estimant heureux de profiter de leur longue expérience (BD p. 1).

Malgré ses multiples charges à Saint-Denis où il remplaça souvent dans ses fonctions curiales M. Teste, Préfet et supérieur des Missionnaires des Isles de France et de Bourbon, Ph. Caulier continua ses études linguistiques. Entre-temps, il avait pu se procurer un exemplaire du vocabulaire de Flacourt qu'il qualifia d' « inintelligible » dans une lettre au supérieur général :

Ce vocabulaire est inintelligible aujourd'hui à tout autre qu'à votre petit serviteur, non seulement à cause des fautes d'impressions [sic] dont il fourmille mais à cause

¹ Sur les dialectes de la langue malgache parlés par les esclaves à Bourbon v. R. Chaudenson, *Le lexique du parler créole de la Réunion*, Paris 1974, pp. 467-469.

des différences introduites dans le style vulgaire et dans les idiomes de certaines provinces (BD p. 3).

Il se voit donc obligé, à cause de « l'indispensable nécessité » où il se trouve « à l'arrivée de nouvelles traites, d'exercer [son] ministère envers les pauvres insulaires de Madagascar » (BD p. 3), de poursuivre la rédaction d'un dictionnaire du malgache qu'il avait commencé à Saint-Pierre. Lorsque, en 1771, une « maladie de nerfs » le mit dans la nécessité de se faire soigner en France, il se rendit à Saint-Paul pour y attendre une occasion de s'embarquer ; en attendant, il y fait le catéchisme en malgache aux noirs nouvellement débarqués (cf. *infra*). Il revient à Paris en février 1772, avec le manuscrit de son *Dictionnaire de la langue de Madagascar* dans ses bagages (BD p. 7). Il continue de s'en occuper jusqu'à ce qu'il soit détruit lors du pillage de Saint-Lazare dans la nuit du 13 juillet 1789. L'auteur ne se laisse pourtant pas décourager et entreprend, en 1790,

à l'âge de 78 ans,² avec une santé affaiblie et la main droite presque paralysée de refaire de mémoire ce dictionnaire d'une langue qu'il avait cessé de parler depuis 1771. Il refit également la Grammaire malgache, en vue de faciliter l'étude de cette langue aux jeunes missionnaires qui se destineraient à porter la lumière de l'Évangile à Madagascar (BD p. 7).

Philippe Caulier mourut à Paris le 6 juin 1795 ; les manuscrits inédits de son dictionnaire et de sa grammaire se trouvent toujours dans les archives de la Congrégation.

Les textes dans leur contexte

Le manuscrit dont nous publions ici les pages 24 à 46, commence avec un « Catechisme abrégé en la Langue de Madagascar, pour instruire sommairement les Esclaves de nouvelle Traite, malades ou moribonds, les inviter et les disposer au Baptême, aux Isles de France et de Bourbon », traduction malgache du texte latin écrit dans l'interligne. Le catéchisme est suivi d'une prière latine avec traduction malgache par un « interprète », également dans l'interligne (p. 22), et de quelques réflexions sur les parlers « des divers Provinciaux de Madagascar » ainsi que sur l'enseignement de la doctrine chrétienne aux Malgaches. Ensuite, Caulier fait état de l'utilité d'adopter le « style » des esclaves pour les instruire :

Et afin de se mettre encore mieux au fait de leur Style, rien ne me paroît plus utile,³ que de se façonner à celui, dont ils usent et travestissent notre Français, lorsque, devenus nos cohabitans, ils sont obligés d'emprunter notre Langue, et de la jargonner autant qu'ils en sont capables. Or, ce Style est tout à fait analogue à celui de leur Langue ; et tout risible qu'il nous paroisse, il est vis-à-vis d'eux, d'une énergie, qui ne paroitra pas meprisable, lorsque le Lecteur aura comparé le morceau que je vais

² Si la date de naissance 1723 que nous avons indiquée au début de cette introduction d'après la notice biographique incluse dans le dossier Caulier est exacte, il n'avait que 68 ans.

³ Nous avons respecté l'orthographe du texte, à une exception près : nous avons systématiquement distingué entre <u>, <i> voyelles et <v>, <j> consonnes (par ex. <utile> au lieu de <vtile>, <instructions> au lieu de <jnstructions>).

coucher icy, avec la traduction Latine que j'y joint [sic] mot à mot. J'ajouterai à cette espèce de profession de Foy, le petit catechisme de Bourbon, en même Style, par demandes et reponses, telles qu'il conviendrait peut-être de les faire, pour le bon endoctrinement de ces pauvres Esclaves, qu'on ne sauroit bien asservir à notre tournure de langage, et qu'on peut dire, être jusqu'à la mort, néophytes dans la Religion. Mais au reste, l'usage de ce Style est cõe [comme] indispensable dans le Tribunal de la Pénitence, et dans les instructions, qu'on a à leur faire en particulier (p. 23-24).

Pour Philippe Caulier il est donc évident que le parler dont il use pour l'instruction religieuse des esclaves est une variété, un « style » du français. Il parle du « jargon des Esclaves Nègres », il dit qu'ils « empruntent notre langue » ou bien qu'ils la « jargonnent », qu'ils « travestissent notre Français ». Le terme 'créole' n'y apparaît pas, ce qui n'a rien de surprenant étant donné que, pour ce qui est des créoles français, il ne désigne que rarement une langue avant la fin du XVIIIe siècle.⁴ A la fin de la profession de foi (pp. 24-32, avec le texte latin dans l'interligne), il revient à la façon de parler des « insulaires » en ce termes :

Voilà, ce me semble, assez de termes et de tournures de Phrases, pour faire connoître, à qui voudra comparer leur Style en notre Langue avec le Style de la leur, (aux mots écorchés et leur prononciation près), la suppression des articles, des conjonctions, des Pronoms ou de leurs cas, l'usage des infinitifs, l'expression du Præterit et choses semblablement usitées dans leur Langage naturel ; et pour en conclure, que ces Insulaires parlent notre Langue, avec presque la même methode qu'ils parlent la leur ; ce qui paraîtra encore mieux par le Catechisme en même jargon, que je vais ajouter icy, catechisme dont on pourra faire quelque usage ; au moins hors des Eglises, à l'égard des Néophytes, qu'on trouveroit trop peu façonnés à l'intelligence d'un Français correct, tel qu'il est dans l'imprimé, dont on se sert aux Isles ; mais il est toujours meilleur de les assujettir à celui-cy, en ne se servant du mien, que cõe pour commentaire (p. 32).

Après le texte du « Petit Catechisme » (pp. 33-45), Ph. Caulier reprend ses réflexions sur la nécessité d'expliquer « les choses de la Religion » aux esclaves « en ce stile » si le répondant ne comprend rien aux questions que l'on lui pose :

J'ai suffisamment fait observer, qu'il n'a jamais été d'usage de faire le Catéchisme public des Esclaves en ce stile. Mais il est quelquefois indispensable de leur expliquer ainsi les choses de la Religion, même en suivant le catechisme imprimé, lorsqu'on s'aperçoit que le Repondant, ou n'entend rien à ce qu'on lui demande, ou qu'y comprenant plus ou moins, il ne peut développer sa connoissance. Il faut donc que le Prêtre soit routiné à ce jargon, non seulement pour s'en servir à propos dans le Tribunal ; mais pour expliquer de cette sorte aux Sains et⁵ aux Malades, les divers

⁴ R. Chaudenson, *Des îles, des hommes, des langues*, Paris : L'Harmattan, 1992 : 12. Pour la première attestation du terme 'créole' désignant la langue de l'île Maurice, dans les *Annonces, affiches et avis divers pour les colonies des îles de France et de Bourbon*, 10 février 1773, v. Ph. Baker / C. Corne, *Isle de France Creole*, Ann Arbor 1982 : 248.

⁵ Les mots « aux Sains et » ont été rajoutés par l'auteur dans la marge.

pointes dont ils doivent être instruits, selon leur âge, leur capacité et leur besoin actuel ; à faute de quoi on éprouvera souvent la vérité de ce que dit l'apôtre, Ero cui loquor, barbarus. J'avoue qu'il se trouve quantité d'Esclaves suffisamment versés en notre Langue ; mais outre qu'il s'en faut bien que ce soit le plus grand nombre on peut assurer que ceux-cy même, par politique ou autrement, affectent de parler de cette manière dans leurs entretiens, et la regardent avec raison, cõe [comme] une version littérale de leur langue maternelle, en laquelle ils suppriment fréquemment Pronoms, articles, mode conjonctions &c. D'où s'ensuit, qu'un Missionnaire ne viendra pas aisément à bout d'apprendre leur Langue originaire, s'il ne se familiarise d'abord à la tournure, que j'ai rapporté fort au long, de leur diction.

Tout ceci donc servira de première Règle pour l'étude de la Langue de Madagascar, à laquelle je vais, selon mon Plan et ma promesse, ajouter⁶ toutes celles, que j'ai pû découvrir, tant d'après celles de M^r de Flacourt, que j'estime vraies pour la plupart quoique communément mal observées dans l'Idiome vulgaire des Insulaires, que par des combinaisons des racines et des composés, et plus encore par l'usage de dix à douze ans.

Mais on peut dire en ce genre surtout, que ce qui coûte peu à lire, coûte infiniment à composer (pp. 45-46).

Transcription des textes⁷

L'écriture de Philippe Caulier est très lisible, la transcription n'a donc posé que peu de problèmes :

- L'abréviation St. ou Ste. est notée avec un point après le *S* surmonté de *t* ou *te*. Pour des raisons techniques, nous avons omis le point.
- La distinction entre majuscules et minuscules, qui sont utilisées d'une manière incohérente, pose problème surtout en ce qui concerne les lettres *S* et *L*, et parfois *E* ; le petit nombre de lectures incertaines est sans importance pour la compréhension et l'analyse des textes.
- Par contre, la distinction entre *li* et *lé* pose des problèmes plus graves, surtout pour le linguiste qui veut utiliser les textes pour des recherches grammaticales ou diachroniques, mais il faut dire que les lectures douteuses sont rares. Il s'agit d'occurrences où l'auteur semble avoir changé la graphie après coup ; nous avons signalé ces cas en ajoutant la lecture alternative avec point d'interrogation.
- Le mot *comme* est souvent abrégé en *cõe* que nous avons laissé inchangé ; nous n'avons également pas changé les abréviations *Dñs* (*Dominus*) et *Dñm* (*Dominum*) dans la version latine.
- La mise en page de la transcription suit exactement celle du manuscrit.

⁶ Le mot « ajouter » a été rajouté par l'auteur dans la marge.

⁷ Nous remercions Guillaume Fon Sing qui nous a aidés pour la transcription des textes ainsi que Willem Bollée et Rudolf Rieks qui ont aidé à déchiffrer la version latine de la *Profession de Foy*, d'une lecture pas toujours facile.

[ms 24]

Profession de Foy, en jargon des Esclaves Nègres

Ego teneo verum, verissimum in corde meo, existere Deum optimum, qui finivit
Moi i crois vrai, bien vrai dans mon cœur n'en a bon Dieu, li qui fini
facere multo abhinc tempore id omne quod nos videmus, cœlum, terram, solem &c
faire là longtems, longtems, tout ça que nou-i voit, Ciel, terre, Soleil, &c
Deus ipsemet, qui fecit nos omnes ; novit omnia ; quæ habentur
Bon Dieu Li même, qui fini faire à nous trétous ; li connoit tout ; tout ça qui a

[ms 25]

in nostro corde nequeunt abscondi apud ipsum, nec possumus mentiri illi ; omnia
dans note cœur ne peut pas cacher à li ; nous ne peut pas mentir à li : Tout
autem verba ejus verissima sunt ; et promissa ejus, firmissima.
ça que bon Dieu dire à nous, bien vrai ; tout ça que li promêt, tenir.
Deus dedit unicuique nostrum corpus et animam corpus ad Laborem,
Bon Dieu l'a donné à nous tretous un corps, une ame ; corps pour travail,
ad angustias, tandem ad mortem : Dedit nobis et animam id est,
pour souffrir et à la fin mourir : Li a donné à nous notre ame, ça qui
facultatem quâ cogitamus, animam, (inquam) ut cognoscamus eum, serviamus
fait penser à nous, notre ame, moi i dis, pour connoitre à Li, servir
illi, discamus preces, catechismum, ac obtineamus Paradisum post
à Li, apprendre prières, catechisme, et gagner Paradis, quand nous
mortem. Deus non collocavit nos in hoc mundo, ad pejerandum,
fini mourir. Bon Dieu n'a pas metté à nou au monde, pou jurer,
mentiendum, furandum, mœchandum, impudica gerendum, aut excogitandum &c.

Sed posuit nos
mentir, voler, courir, faire malice, pensé malice, &c. Li mettre à

[ms 26]

in hoc mundo, ut congrue, sicut decet, vivamus, non cogitemus mala,
nous autres icy même, pou vive bian comme i faut ; pas pensé à mal,
nec iniqua geramus, nec ea quæ prohibet faciamus, impleamus autem
pas faire mauvais peché, pas faire ça que Bon Dieu defend, mais faire
omnia Mandata ejus : Servire Deo et amare illum, hoc ipsum est
tout ça que li commande à nous. Servir, aimer bon Dieu, ça même li
bene placitum ejus. Deus est ubique, vitam ille tribuit
i entend, ça même li i veut. Bon Dieu il est partout, li qui fait vivre

nobis, eaque omnia quorum nobis est opus, is providet
à nous, qui donne à nous tout ça qui est note besoin, li qui sogne à
nobis, diu noctuque. Ego quoque teneo verum in corde, esse Deo
nous la nouict, le jour. Moi croire itou dans mon cœur Bon Dieu n'ena
Filius unicum, cui nomen JC. Dñs noster. Hic venit in mundum
Son fils, Son nom à li Jesuchrît, note Seigneur. Li fini venir au monde
multo abhinc tempore ; Suscepit corpus et animam nostris similes
dans li tems passé ; li fini prendé un corp et une ame, comme nous auttes
in utero Matris suæ B. Mariæ Virginis. Ipsa enim
même dans li ventre de Sa maman, Marie tres S^{te} Vierge. Car li n'étoit

[ms 27]

non erat maritata sed solum desponsata S. Josepho a quo omnino fuit
pas fini marier, mais tant seulement fiancée à S^t José, qui n'a jamais
intacta. S. J. et Virgo Maria sic inter se convivebant,
touché à li. S^t José et Vierge Marie, vivre comme ça même ensemble,
quasi Frater et Soror. S. J. operabatur arte fâbrili, S. Virgo autem
manière frere et sœur. S^t José travailler metier charpentier, et la S^{te} Vierge
curâ domesticâ, ut conjugatam decet. Certe quidem Spiritus S^{ctus}
sogner menage, ça que brave femme doit faire. Maski, ça qui faire devenir
tertia SS^{mae} Trinitatis Persona fœcundavit Virginem Mariam
mere de Dieu, S^{te} Vierge Marie, S^t Espirit même, troisième Parsonne la Sainte
amore nostri totiusque mundi. Nisi enim J.C. suscepisset
Tarnité, pour l'amour nous autes, pou tout le monde. Car si J.C. n'a pas prendé
naturam nostram, neque factus esset homo, nos omnes perditum ac damnatum ;
corp et ame, si li n'a pas faire homme, nous tous perdus tous damnés ;
Hic venit in mundum ut redimeret nos omnes, miseros servos
Li fini venir au monde pou racheter à nous autres tous, pauvres Saclaves du
Diaboli, tum ob peccatum originale, tum ob cætera
Diabe, à cause peché que nou i apporte en venant au monde, et à cause tout ça

[ms 28]

Delicta atque nequitias quæ voluntarii committimus. Dñs noster J.C. trans
que nou i fait mechans pechez, mauvais malices. Note Seigneur J.C. fini
-acta ætate puerula, et incipiens annorum adolescentiæ jam tum operæ incumbit
passer age marmaille, et commencé à gagner barbe, déjà li travaie, beaucoup
in sudore vultus sui, in arte S. Josephi, cujus putabatur esse Filius ; eo
beaucoup suier, metier S^t José, stila qui estimé être son Papa ; à celle
fine ut condemnaret quoscumque operarios pigritantes et otio deditos.
fin de condamner tous stila, qui aimé faire la cagne, faire grand paresse.

Post hæc Dñs noster prædicavit Evangelium iis omnibus qui concurrebant
Après ça, N. Seigneur prêcher catrechime à tout lé [li ?] monde qui accourt
ad illum, faciebat prodigia, sanabat ægros conviciabatur malè
après li, faire miraques, guéri maladies, faire reproche à ceux qui ne
agentibus. Ob hoc ipsum concives ejus, Judæi, (inquam,)
vivre pas bien, A cause ça même, les gens de son Pays, les Juifs - moi i dit,
multa rabie arserunt in eum, noluerunt recipere illum
faire beaucoup rage contre li, eux autes n'a pas vouloir reconnoit à li,
nec audire bona verba ejus, etsi vellet recte edocere illos,
n'a pas vouloir acouter son bons paroles ; Li voulu montrér bon esprit,

[ms 29]

et quemlibet ipsorum bonum Dei servitium ; at ipsi maligni et nequissimi
bon Service bon Dieu à tout li monde ; mais eux autes malins, beaucoup
semper spreverunt eum, continuo disputantes adversus eum et quærentes
michans touzour mocque à li, touzour siputer contre li, touzour charcher
ad necem. Tandem cum permisisset Deus optimus ut nebulones isti
à tuÿer à li. Enfin quand Bon Dieu fini permette à eux autes grand
morti traderent Jesum et occiderent, maximâ
canaïe là, de faire mourir son Fils à li ; michantes gens-la, par grand
et horrenda nequitia accinxerunt se ut comprehenderent J.C., in horto quodam, noctuque, ubi
et terrible malice, courir vîte prende J.C. dans un jardin, la nouît, où
consuerat pias longasque preces fundere : Tùmque alligant, trahunt
ça que li acoutumé faire bonne et long prière ; amarer à li, trainer
illum per vias et sordes, accusantque illum mendacissime,
à li par les chemins et dedans les bouës, accuser à li grandes menteriës,
coram sacerdotibus et consiliariis nationis suæ, dicentes et asserentes quod
à devant les Prêtres et Conseïers de leur Pays, dire que note Seigneur faire
malè machinaretur, quod suggereret iniquas conspirationes cunctis auditoribus suis.
mauvais complot, que li montrer mauvais cabale à tout ça qui vient acouter à li.

[ms 30]

Ipsi-met autem iniqui iudices ac sacerdotes inspirabant sordida hæc
Eux autes-même, michans Juges et Sacabirs-la, souffler étout ces vilains
mendacia, furibundè conclamabant in eum, ducentes eum ad gubernatorem, qui, ut Paganus,
menteries, crier rage contre li, mener à li devant le Gouverneur, li Payen, et
non noverat Deum verum. Cum autem J.C. D. noster stetisset iuxta illum, (et huic
ne pas connoite bon Dieu. Quand J.C. N. Seigneur fini rendre devant li, son nom
nomen P.P.) gubernator ille etsi paganus, primum habebat animum liberandi J.C.
à li Ponce Pilate, gouverneur payen-là, première, li avoir envie délivrer J.C.,

at suis auribus multum lassatis, tandem iniquum decrevit iudicium contra Dñm
mais son zorées beaucoup lasses, à la fin, li rendre mauvais jistice contre bon
Deum. Pilatus, (inquam,) jussit alligari Jesum ad stipitem quasi vilissimum mancipium,
Dieu. Pilate, moi i dis, faire amarer à li à un piquet comme mauvais Saclave,
flagellari eum ac dilacerari per totam cutem. Finitâ flagellatione productissimâ,
fouëtter à li, déchirer à li zusqu'aux os. Fini fouëtter, corcher longtems longtems,
satellites cœperunt alapis cædere faciem ejus, lacessere eum pedum et pugnorum ictibus
quot et

Soldats donner à li grands coups de soufflets, coups de poings, coups de piés, tant

[ms 31]

quantos perferre posset, spuer in eum, illudere, [apolactizare] : Dein velare oculos ejus,
que li pover porter, cracher sus li, moquer à li : Puis bander Son zieux,
imponere capiti ejus coronam spineam et longis aculeis consertam ; tandem illam adigere in
mette sus Son tête couronne d'Esquines et longs picans ; puis enfoncer dans
caput ejus repetitis fustium ictibus. talemque, nocte durante, stragem edere. Cúmque
desiissent à tot

Son tête à coups de triques, et ça tant que la nouïct durer. Fini faire souffrir
et tantis in Dñm Jesum nequitiis et facinoribus, illi unanimiter, et ipsemet Pilatus
à note Seigneur, tous ces michans malices là, eux autes tretous, Pilate li même,
ineuntes denuò concilium condannerunt univocè Salvatorem nostrum Dei Filium ad
tenir encor conseïe, et condanner tou ensembe note Sauveur Fils de Dieu, à
crucis supplicium multùm lætantibus iniquis Judæis, quòd
mouri clouté sur une Croix. Michans Juif-là beaucoup bien aises, à cause
gubernator Pilatus consensisset jubilatione [?] eorum. incunctanter
li Gouverneur Pilate fini consenti leu michant l'envie. Eux autes après ça
duxerunt eum ad supercilium montis, ibique crucifixerunt pedes ac manus ejus,
conduire à li au haut d'un Piton, là même clouter Son piés Son mains su la croix,
ac deseruerunt eum, ut effuso toto sanguinè ibidem moreretur.
et quitter mourir à li cõe ça même, après que li fini repandre tout son Sang.

[ms 32]

Hoc ipsum D.N.J.C. perfecit ad nostram, totiusque mundi redemptionem
Ça même note Seigneur J.C. l'a fait pou racheter à nous autes, pou gagner grace à
ac salutem, et remissionem omnium quæ contra Deum committimus delictorum. His omnibus
tout li monde, pou tous les pechez que nou i fait conte bon Dieu. Après tout ça
absolutis, Dñs noster resurrexit 3^a die ascendit ad cœlos, unde iterum venturus
note Sauveur fini rassissiter 3^e jour, li monter au Ciel, et à la fin du monde
est in fine mundi ad judicandos vivos et mortuos. Ego iterùm credo in Spiritum Sanctum, &c
revenir encore pou juger les vivans les morts. Moi i crois encor le S^t Spirit &c &c

[ms 33]

Petit Catechisme de l'Isle de Bourbon tourné au Style des Esclaves Nègres.

Leçon 1^{re}

Demande. Toi l'est Chretien ? Reponse. Ouï, moi l'est Chrétien par la grace bon Dieu.
(ou bien) Non, moi n'a pas encor Chrétien, moi content gagner Baptême et servir bon Dieu.
D. Toi connois bonDieu ? R. Moi connois. D. Quoi ça bonDieu ? R. Li qui fini faire le Ciel la terre tout ça qu'y en a dans li monde. D. Comment Dieu l'a fait le monde ? R. L'a fait d'à rien par son grand, son seul puissance.
D. N'en a plusieurs Dieux, deux trois, quatre ? R. N'en a bonDieu tout seul, n'a pas deux, n'a pas trois, n'a pas quatre ; maski⁸ un bon Dieu tant seulement, li ne peut pas avoir camarade.⁹ D. Où qu'il est bonDieu ? R. Bon Dieu l'est partout, au Ciel, icy même, li voir à nous la nouïct cõe lé [li ?] jour. D. A cause donc nous y ne voit pas Bon Dieu ? R. à cause qu'ili [qui li] etre un esprit, ça que note zieux ne peut pas voir.
D. Bon Dieu n'en a un corps ? R. Non va. D. Nous y peut cacher nous autes au bon-Dieu ? R. Non va. Li est partout, li voir tout, tout ça que nou i pense, tout ça que nou i fait, li entend li acoute tout ça que nou i dit. D. Bon Dieu l'a toujours été ? R. Ouï, li n'a pas eû commencement, li pas jamais finir.
D. Qui ça qui finit faire à nous aute tretous et metté au monde ? R. Bon Dieu même.

[ms 34]

Dem. A cause l'a metté à nous dans li [lé ?] monde ? Rep. Pour que nous connoitr' a li, aimer, servi à li bian cõe i faut. D. Bon Dieu n'a pas metté à nous dans le monde pour touzou vivre, touzou boire, manger, dormir, faire travail ? R. Non va : note corps mourir un jour et aller pourrir dans la terre quand que bon Dieu voudra.
D. Notre ame mourir et pourrir etout ? R. Non va : quand li monde finir, notre ame veni charcher note corps. D. Comment ça notre ame treuver notre corps, fini pourrir ? R. Bon Dieu fera treuver. D. Fini treuver, où ça qu'ira note corps ? R. Si notre ame aller en Paradis, note corps itout : Si notre ame aller au Diabe en Enfer, li étout. D. Note corps donc arvenir en vie quéque jour ? R. Ouï. Li revenir, et après ça notre ame et note corps touzour ensemble, jamais pus quitter l'in l'autre.

Leçon 2^{me}

Demande. Combien n'en a Personnes en Dieu ? R. N'en a trois, Pere, Fils, St^t Espirit.
D. Le Pere est Dieu ? Le Fils est Dieu , le St^t Espirit est Dieu ? R. Ouï va. D. Ça même trois bonDieux ? R. Non va : Ça même trois Parsonnes-là qui appellé S. Tarnité.
D. Quoi ça la St^e Tarnité ? R. Maski, un Dieu qui faire trois Parsonnes,

⁸ Au-dessus de *maski* l'auteur a écrit *certes*.

⁹ Au-dessus de *camarade* l'auteur a écrit *égal*.

et trois Parsonnes-là même, un Bon-Dieu tant seulement. D. La S^{te} Tarnité et Dieu, tout de même donc ? R. Même chose. D. N'en a quequ'une trois Parsonnes-là, plus beaucoup grand, plus beaucoup fort, plus beaucoup vieille que l'aute ? R. Non va, à cause tou-trois même Dieu. D. Parsonne qui appellé Père, stella qui appellé Fils,

[ms 35]

stella qui appellé S^t Esprit, ça même Parsonne étout ? R. Non va : Eux autes trois Parsonnes differances. D. A cause nou i croit, trois Parsonnes differances ne faire qu'un Bon-Dieu tant seulement ? R. Nous i croit, à cause bonDieu et l'Eghilise dire à nous ça l'est bien beaucoup vrai.

Leçon 3^e

D. N'en a quequ'une trois Parsonnes la S^{te} Tarnité, qui faire homme cõe nous autes ? R. Ouï, n'en a une. D. Laquelle ? R. La 2^{de} Parsonne. Dieu li Fils. D. Dieu le Pere n'a pas faire homme ? R. Non, li n'a pas faire homme. D. Dieu le S^t Esprit n'a pas faire homme ? R. Li non pretre. D. Qui donc ça qui se faire homme ? R. Dieu le Fils seulement. D. Comment qui nomme à li ? R. Li appellé Notre Sgr Jesus-Christ. D. J.C. note Seigneur, Dieu et homme tout ensemble ? R. Ouï Li Dieu, tout Eternité, comme le Pere, le S^t Esprit, et homme dans li tems. D. Quoi ça faire homme, devenir homme ? R. Sta dire que li a prendé corp et ame pareie à nous comm' à nous. D. Où ça que Fils de Dieu a prendé corp et ame. R. Dans li Sein de la S^{te} Vierge Marie, son maman, par grand marveie S^t Esprit. D. A cause Fils de Dieu se faire homme ? R. Pou rachiter à nous tretous pauvres Saclaves du peché, pou empêcher que nous aller en Enfer, et pou gagner à nous Paradis. D. Est'ce [Est-ce] que nous tertous venir au monde, Saclaves du Diabe et du Peché ? R. Ouï, nous venir au monde Saclaves ça même, à cause grand Peché d'adam [sic], premier Pere à nous. D. Comment que N. Sgr

[ms 36]

Jesus-Christ fini racheter à nous autres ? Li fini racheter avec Piastres ? R. Non va. Li racheter à nous par son sang, par la mort, li fini souffri et mouri pour nous.

Leçon 4^e

D. Qué jour notre Seigneur l'a été conçu ? R. Li jour l'annonsation. D. Qué jour li venir au monde ? R. Jour Noël, stila même qui chanté Messe la nouïct, premier coq chantant. D. Qué nom l'a donné à li ? R. Nom de Jésus. D. Quoi ça veut dire, Jésus ? R. Veut dire Sauveur. D. A cause qui appellé li Sauveur. R. à cause Li venir su la terre pou sauver tout li [lé ?] monde. D. Qué jour Rois beaucoup savans, beaucoup bon l'esprit accouri loin loin, et veni metté à ginoux devant li dans son caze, proche son cabane ? R. Jour Piphanie, jour des Rois. D. Que jour lé commandé S^t Saquerment La Messe ? R. Jeudy la semaine Sainte, jour avant, li fini

mourir. D. Qué jour l'est mort ? R. Venderdi-Saint, jour que li monde baiser la Croix à l'Eghilize. D. Où que li est mort ; su son cabane ? R. Nanni : Li est mort clouté à la Croix. D. Qui ça qui faire mourir à li ? R. Gouverneur qui appellé Ponce Pilate, condamner à li, comme ça même, par mauvais malice. Mais note Seigneur fini mouri, à cause que li a bien voulu. D. A cause N. Sgr voulu mouri ? R. A cause li resolu païer pou tous li [lé ?] monde, grand-Peines nous merité par notte Pechéz. D. Maski,¹⁰ Si notte Seigneur n'a pas mourir pou nous, quoi qui arrivé à nous ? R. hébé ! nous autes tous perdu tous Damnés. D. Ou ça que l'a metté corps notre Signr, après que li

[ms 37]

fini mouri ? R. Braves gens metté son corps, didans grand l'auge de pierres. D. Et son ame, où que li aller ? R. Son ame été allé aux Limbes charcher les ames des justes, pour mener eux autes en Paradis. D. Li corps N. Seigneur quitté mort longtems ? R. Nanni ; Jesuschrist aruscité 3^e jour, après que li fini mourir. D. Quoique vou i entend, quand vou idit [i dit], que N. Sgr aruscité 3^e jour. R. Moi i entens, moi i dis, que son ame fini prendé son corps, li sorti glorieux, hors gros roche, où qu'eux autes avoir metté son corps, et qu'ast'heure, n'a pas capable mourir davantage. D. Qué jour Note Seigneur aruscité ? R. Jour de Pâques. D. Quoique Li a fait, après que fini arusciter ? R. Note Seigneur faisé voir et montrer son Parsonne à tous sonz-apprentis, et y a resté sus terre avant monter au Ciel. D. Qué jour fini monter au Ciel ? R. Jour l'Ascension. D. Qué jour l'anvoïé S^t Espirit à sonz-apotres. R. Jour la Penticote. D. Puis ce tems-là, où ça qu'il est note Seigneur. R. Comme Dieu l'est partout ; cõe homme l'est au Ciel, au S^t Sakerment l'autel, là qui dire Messe.

Leçon 5^e

D. Quéque jour Note Seigneur J.C. revenir encor sus la terre ? R. Ouï, li revenir encor à la fin du monde. D. Quoi faire ? R. Li venir juger les Bons, les michans. D. Quoi-ça que li donner aux Bons ? R. Donnera Paradis. D. Quoi ça Paradis ? R. Paradis est un lieu où qu'i aura touti sorte de Biens, maski¹¹ jamais de mal. D. Qué bien i aura en Paradis ? R. En Paradis touzou voir Bon-Dieu, touzour aimer B. Dieu, touzour bien avec B. Dieu, sans jamais craindé perde à li. D. Qué faire pour aller en Paradis ?

[ms 38]

R. Garder Commandemens de Dieu, de l'Eghilise. D. Combien Commandemens de Dieu ? R. N'en a dix. D. Dire ? R. Un seul Dieu tu adoreras...&c ?

Nota. – Comme tous les Nègres, sans presque en excepter un seul, estropient la plupart des mots de cette antique Poësië française, sans même y rien comprendre de suivi, il est important de leur expliquer les Préceptes, de la manière et dans le Style qui suivent, et qu'ils entendent très-bien.

¹⁰ Au-dessus de *maski* l'auteur a écrit *certes*.

¹¹ Au-dessous de *maski*, l'auteur a écrit *certes*.

- 1^{er} Adorer, faire bons Prières au bon Dieu, aimer à li grand bon cœur, bien cõe i faut.
2^e Pas jurer jamais, pas faire Sarment aucun.
3^e Pas travaïer Dimanche, servi bon Dieu à l'Eghilise.
4^e Porter respect, obeïr à Pere et Mere, à Maitre, Maitresse, à tout ça
qu'a droit commander à nous. Pas arzonner contre eux autes.
5^e Pas tuïer jamais Parsonne, ni vouloir mal à li dans nôte cœur ; jamais
battre à li, jamais rendre, coups de bâtons, coups de piés, coups de soufflet ;
jamais garde rancune, ni que li cœur i brûle contre stila qui fâche à nous,
qui mocque à nous, qui buche à nous : touzou bon camarade avec stila,
qui tourmente à nous, qui haïe à nous, qui argarde à nous de travers.
6^e Pas courir, pas faire auquin malice avec les fiës, les femmes des autes :
Pas garder auquêne dans son caze : pas gêter menage des autes, ni
note corps. Pas parler malice, pas penser malice, pas prendre mauvais

[ms 39]

- pelaisir, que le Diabe i souffle dans li cœur. Tout ça grand grand Peché.
7^e Pas vòler à rien : pas garder ça qui est à un aute, malgré li : rendre tout
à l'heure même.
8^e Pas mentir jamais, pas conter, ni inventer menteries contre un aute.
9 et 10^e Pas avoir jam'envië pour ça qui est à un aute, qui n'a pas à nous.

— Commandemens de l'Eglise. —

- 1^{er} et 2^e Jour qui l'est Fête, garder cõe Dimanche même, venir à la Messe,
acouter catchême, bon parole du Prêtre, qui montre à nous l'espirit,
bon service bonDieu.
3^e Veni faire confesse dans li carême, dire tout sons Pechés au Prêtre ;
demande grace, grand pardon bon Dieu, promette à li pulu faire jamais.
4^e Avoir envie communier à la St^e Tabe, si le Prêtre y consent.
5^e et 6^e Pas manger la viande Venderdi, Samidi ; pas manger plein ventre,
jours les jeûnes, et le carême.

Il est bon d'observer icy en passant, qu'outre le jeûne et l'abstinence, auxquels
les Esclaves ne peuvent être rigoureusement tenus, ils sont encore dispensés, par
une Lettre expresse de feû Mgr de Vintimille, de la prohibition du travail, aux
jours chôvés, exceptéz les plus solennels, pourvû néanmoins, qu'ils aïent assisté à
la Messe et aux Instructions Paroissiales, et qu'ils aïent soin, en offrant à Dieu

[ms 40]

leur Travail, ils recitent l'oraison Dominicale et la Salutation angelique. Et c'est
de quoi il est bon de les réavertir Souvent, soit en confession, soit au catechisme,

leur faisant observer encore, que ces travaux s'entendent principalement de la culture des terres, et autres les moins bruïans, surtout dans les Quartiers, et durant les offices.

Suite du Catechisme

D. Quoi ça Note Seigneur donner aux Michans ? R. Donnera l'Enfer.

D. Quoi ça l'Enfer ? R. L'Enfer est un Lieu où qui aura touti sorte

de mal, et jamais auquin bien. D. Qui mal y aura en Enfer ? R. En Enfer touzou bruler avec li Diabe, touzou sparé de Dieu, touzou tourmenté par chagrin d'avoir perdu Dieu par sa faute. D. Quoi qui faire aller li monde en Enfer ? R. Peché moritel. D. Quoi-ça Peché moritel ? R. Stila qui tuïez notre ame, qui faire perde à nous grace, l'amitié bon Dieu.

D. Faut beaucoup Pechez Moritels pour tomber en Enfer ? R. Maski, n'en faut qu'un, si nou i meurt avec mauvais peché là. D. Maski, Peché moritel donc beaucoup grand mal ? R. Ouï va : n'a pas pulu grand mal qu'estila dans li monde.

D. Ça qui encore Payen peut gagner grace li, pour tous son Pechés devant B. Dieu ? R. Nanni. Faut que li gagner son Baptême.

Leçon 6^e

D. Toi l'est Kertien ? La Reponse cõe au commencement. D. Grand grace bon Dieu toi l'est Kertien ? R. ouï va. Plus grand grace qué li pouvé faire à moi

[ms 41]

dans li monde. D. Quoi ça être Kertien ? R. Stila qui fini gagne son Baptême qui croire [et ?] faire ça que note Seigneur montré à nous autes. D. Tout ça qu'est Kertien aller en Paradis ? R. Non va. Bon Kertiens tant seulement aller en Paradis. D. Quoi ça bon Kertien ? R. Stila qu'a bon croïance, qui faire tout ça que bonDieu commande à nous. D. Qui ça michant Kertien ? R. Stila qui ne vêquir pas bian cõe i faut. D. Qué marque pour montrer toi l'est Kertien ? R. Signe la Croix. D. Faire signe la croix, bian comme i faut. R. Au nom &c D. Quand qui faut faire signe la Croix ? R. Bon matin quanqui lève, li fair quan i couche, quand commence travaïe, et fini à li : quanqui prend bouché manger ; quand li Diabe i tente à nous : quand qui trouve danger. D. A cause faut faire souvent signe la croix ? R. Afin que BonDieu la Sainte Tarnité faire grace à nous, et que nou i pense touzou, Note Seigneur l'est mort sus l'arbre la Croix.

Leçon 7^e

D. Combien n'en a Saquerment ? R. N'en a Sept. Baptême, Confirmation, &c.

D. Quoi ça Baptême ? R. Ça même qui lave tout note pechés, qui faire à nou, Enfans bon Dieu, de l'Eghilise. D. Après que fini baptiser petit l'enfant, li n'a pas peché davantage dans son ame ? R. Non va. Si li fini mourir encor petit marmaïe, avant que li commence arzonne, son ame aller tout droit en Paradis. D. Stilà qui

[ms 42]

arzone déjà, ou qui fini deveni grand-monde, aller itout, droit en Paradis, après que li fini gagné Baptême ? R. N'a pas touzours. D. Quant-ça que li gagne Paradis tout droit ? R. Quand que li i apporte bonnes dicipocions. D. Qué dicipocions qui faut que li apporte ? R. i faut qué li croire bien vrai dans son cœur, tout ça que li Prêtre montré à li catchême ; i faut que li arnonce vertablement lé Diabe et tout son Pechez ; i faut que li avoir bonne envië bien garder commandemens de Dieu, de l'Eghilise. D. Stila qui conté menterië au Prêtre, pou gagner Baptême, quoi que li i gagne ? R. Bien vrai que li devient Kertien ; mais li ne gagne pas grace bonDieu ; Li rester comme Payen même, devant bonDieu, qui connoit son vilains menteriës. D. Une fois fini Baptizer, peut gagner Baptême encor ? R. Non va. jamais Baptizer qu'enne fois seulement. D. Si après que fini Baptizer, toi i fai encor mauvais peché, comment faire ? R. Faut que moi aller à confesse.

De la Penitence.

D. Comment qui appellé Sakerment Confesse ? R. Ça même Sakerment Pénitence, manière deuxième Baptême, qui face peché que nou i fait, après

[ms 43]

que fini être Kertiens. R. Quoi qui doit faire stila qui va à Confesse ? R. Faire cinq choses. Première, zaminer son consçience. – Deuxième – beaucoup fâcher dans son coeur, tout ça qui offense BonDieu. Troisieme, Pormette à li pas faire mal davantage. Quatrième, Dire au Prêtre tous les Pechez. Cinquième, pormette payer tout son Dettes au BonDieu et à camarades, et à tous stila qui a faisé tort. D. Quoi ça zaminer Consçience ? R. Charcher, fouïer dans note cœur tout ça qui a mauvais pensées, mechans malices, mauvais paroles, mauvai oubliances. D. Faut zaminer consçience tant seulement jour là même que nou i va pour Confesse ? R. Jour-la même pinrcipal [sic], et tous les soirs avant d'aller dormir. D. Quoi ça veut dire, fâché avoir offensé BonDieu ? R. Stadire, note cœur beaucoup chagrin de tous notes pechez : chagrin là même, qui appellé Contirtion. D. Sans Contirtion là, Bondieu pardonne pa à nous ? R. Non va : Bondieu pardonne pas jamais. D. Qui qui metté chagrin-là dans note cœur ? R. Bon-Dieu Li même donne à nous contirtion-là, quand nou i pense, Peché beaucoup grand mal devant bonDieu : Péché-même là fait mourir Note Seigneur J.C. – Peché y empêche à nou aller en Paradis, et li envoïe note ame au Diabe en Enfer. D. Quoi ça faire bon Porpos ?

[ms 44]

R. Stadire, mette bian comme i faut dans note cœur arzolution pas faire peché davantage, moiennant la grace bonDieu. D. BonDieu i donne grace là à nous ? R. Ouï, bon Dieu i aide à nous, si nou i demande à li par bons Prières. D. Qué marque i fait connoite bon Porpos ? R. N'en a trois. Première, sanger la vie. Deuzième, travaïer à corriger mauvais vices. Troisième, pa aller en mauvais compagné, pou conter, ni acouter mauvais porpos. D. Quoi-ça sanger la vie ? R. Stadire faire li bien que nous ni faire pas, viter li mal que nous n'évite pas auparavant. D. Qu'est ce à dire satisfaire à Dieu ? R. Stadire faire penitence, prières, tout ça que li Prêtre commandé faire, à nous ; donner note travaïe à Dieu, prende la peine en patience pour l'amour de li, quitter même quequifois ça qui est permis jouër, divertir, faire badinage, poû punir note mauvais pechez.

De la Communion.

D. Les Noirs, Nêgresses, stila surtout qui fini marier, n'a pa obligé aller la St^e Tabe, gagner la Communion ? R. Eux autes obligés, cõe les Blancs-même, tacher faire son Pâques et recevoir li Bon Dieu, quand qui est proche mourir. D. La faute note Seigneur la faute du Prêtre, ou la faute Saclaves même, si eux-autes ne recevoir pas li bonDieu jamais, pas même quand que bientôt fini mourir ? R. La faute même, grand faute – Saclaves-même, à cause eux ne vouloir pas ranger la vie bian cõe i faut ; ni ne sogne pas que Maite, Maitresse, ou li Prêtre même, montre à eux bon l'esprit pour ça.

Nota. Quil [sic] faut beaucoup de discrétion, de prudence, et d'expérience au Local des Isles, pour admettre les Esclaves à la participation de la St^e Eucaristie, même à la mort,

[ms 45]

et l'on trouve aux Isles, quelque règlement ou Directoire à ce sujet, qu'il faut consulter, ainsi que sur quantité d'autres poincts interessans du ministère, qu'on a à y exercer.

De l'Extrême Onction et du Mariage.

D. Après que malade fini confesse, qué Sakerment li Prêtre y donne au Kertien ? R. Li donner l'extrême onction, les St^{es} Huiles. D. Quoi ça l'Extrême Onction ? R. Un Sakerment, manière dernier medecine, pour que l'ame sipporte avec bien beaucoup patience maladie, peines du corps ; pou effacer ça qui reste pechez ; gagner grace bon Dieu, pour bien mourir en bon Kertien. D. Nous donc tertous mourir ? R. Ouï va. Nous ne sait pas qué jour, comment, à quel endroit ; mais quand plaira Bon Dieu. Touzour tenir prêt, quitter peché, avoir bon conscience, mener vie sage en bon Kertien. – D. Quoi ça li mariage ? R. Un Sakerment qui heûnit [reûnit] saintement l'homme et la femme. D. Mariage des Kertiens comme mariages des Payens, qui quitte ensemble cõe ça même ? R. Non va. Fini marier, quitte pas jamais, zusqu'à la mort. D. Que devoir i a pou gens mariés ? R. Gens mariés, homme et femme touzou ensemble vive en paix, bonne amitié dans li cœur, acouter

la raison l'in l'aute, zamai siputer, battre, charché querelle. Zamais courir,
l'homme son bord, femme l'autre bord : garder grand fidelité zusqu'à la mort.
Le mari travaïer bon courage pou son famïe, la femme sogner ménage ; tous deux
ensemble, montrer beaucoup bon l'espirit, prières catchême, bon service bonDieu, à tous
sonz enfans, si bon Dieu i donne à eux autes.

Philip Baker
137 Q Alexandra Mans.
Bidborough St
London WC1H 9DL
battlebridge@talk21.com

Annegret Bollée
Don-Bosco-Str. 2
D-96047 Bamberg
annegret.bollee@split.uni-bamberg.de